



# FESTIVAL HIBOUGE



## 2026

### MODALITÉS DE PARTICIPATION À LA SCÈNE OUVERTE

#### DATE ET LIEU :

Le samedi 19 septembre 2026, de 18h à 21h à la salle de l'Oustaou à Charmes sur Rhône (près du gymnase)

#### PRÉSENTATION

Le festival est coordonné par l'Union des MJC en Drôme et Ardèche.

Il vise 3 grands objectifs :

- Valoriser les pratiques artistiques et culturelles des jeunes de 11 à 25 ans.
- Contribuer à l'éducation culturelle des jeunes.
- Accompagner les jeunes à se réaliser en tant que citoyen

Pour les 4 dernières éditions, l'organisation et les prises de décisions étaient assurés par des jeunes issus.es de secteurs jeunesse (MJC, structures publiques...) structurés.es en différents groupes de travail et accompagnés.es par des professionnels de la jeunesse et des bénévoles.

Cette année, le festival refait peau neuve. Il ne se déroulera que sur une journée et une soirée.

Pendant la journée, un groupe de jeunes travaillera sur le lancement de l'édition 2027.

La soirée sera constituée d'un village d'animations, d'une scène ouverte à destination des jeunes puis d'une soirée dansante.

## RÈGLEMENT DE LA SCÈNE OUVERTE :

### ARTICLE 1 : VALEURS ET RESPECT

- Les Maisons des Jeunes et de la Culture ont toutes pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Elles permettent à tous et à toutes d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun.e participe à la construction d'une société plus solidaire.
- L'action éducative des MJC en direction et avec les jeunes est une part importante de leurs missions. Elles favorisent le transfert des savoirs et expériences entre générations et encouragent les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population.
- Les MJC et autres associations adhérentes sont ouvertes à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants.es. Elles respectent le pluralisme des idées et les principes de laïcité, mis en avant dans les valeurs républicaines.
- Les MJC s'engagent à une pratique et à une conception active de la démocratie. Elles suscitent le débat d'idées ; elles favorisent la créativité et l'initiative, l'innovation et l'expérimentation.
- **Le festival Hibouge s'inscrit pleinement dans les valeurs ci-dessus. Il existe pour valoriser les pratiques artistiques et culturelles des jeunes grâce à des outils leur permettant de montrer toute l'étendue de leurs talents artistiques.**
- Chacun.e aura passé beaucoup de temps à préparer ce qui est pour certain.e, leur première scène. De plus, ce n'est pas facile de se produire sur une scène, devant un public. **Il est donc demandé à chaque participant.e de respecter les autres artistes ainsi que leur travail.**
- Il est également demandé de **respecter les membres de l'organisation** qui mettent tout en œuvre pour vous accueillir et vous accompagner le mieux possible **et évidemment le public**, sans qui les artistes ne se produiraient pas.
- **Tout propos et acte discriminatoire, humiliant ou violent est interdit (voir [le site du défenseur des droits](#)).**

## ARTICLE II : INSCRIPTIONS

Toute participation nécessite une inscription via le formulaire à votre disposition. Ce formulaire doit être rempli dans son intégralité. Si vous avez besoin de précisions, n'hésitez pas à nous contacter via l'adresse [festivalhibouge@gmail.com](mailto:festivalhibouge@gmail.com), ou à vous rapprocher de la MJC la plus proche de chez vous.

**Le formulaire d'inscription devra être rempli avant le samedi 5 septembre 2026 à minuit.**

- Toutes les pratiques artistiques sont acceptées, dans la limite de l'espace et du matériel à disposition.
- Le festival Hibouge se réserve le droit de vérifier les informations données par les artistes dans le formulaire d'inscription.

## ARTICLE III : FONCTIONNEMENT DE LA SCÈNE OUVERTE

- La scène ouverte fonctionne de 18h à 21h le samedi 19 septembre 2026.
- L'organisation se réserve le droit d'imposer les horaires de passages aux artistes. **La programmation se fera, dans la mesure du possible, en fonction des disponibilités** (voir formulaire d'inscription), et des propositions de chacun.e.
  - Les artistes devront se présenter une heure avant le début de leur représentation.
  - Le temps de représentation est limité à 15 mn. **Ce temps pourra être revu à la hausse en fonction de la programmation**
- La participation à la scène ouverte ne pourra pas donner lieu à de la vente de produit (CD, goodies...).
- Les artistes qui se produiront sur la scène ouverte ne pourront être rémunérés.es. De même, les frais de déplacement ne seront pas remboursés.

## ARTICLE IV : MATÉRIEL ET RESPONSABILITÉ

- L'organisation fournit une structure scénique ainsi qu'un système son.
- Nous demandons à chaque artiste de venir avec son propre matériel. Néanmoins, en fonction des demandes de chacun.e (voir formulaire d'inscription) et pour faciliter les changements de plateaux, l'organisation pourra être amenée à fournir du matériel qui sera commun aux artistes.
  - Nous demandons aux artistes de respecter le matériel qui sera mis à leur disposition.
  - Le festival Hibouge ne pourra être rendu responsable du vol ou de la dégradation de matériel en possession des artistes, qui aurait lieu en dehors de la scène.

## ARTICLE V : CRITÈRES DE SÉLECTION

En cas d'un nombre trop élevé d'inscriptions, les candidatures seront retenues selon les critères suivants :

- Les artistes sont âgés.es de 11 à 25 ans
- Les artistes résident dans les départements de Drôme et/ou d'Ardèche
- Il s'agit d'une première expérience scénique pour l'artiste ou le groupe d'artistes
- Les artistes sont accompagnés au sein d'association qui mettent en œuvre les valeurs d'éducation populaire.

## INFOS ET CONTACTS

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU BESOIN DE PRÉCISIONS CONCERNANT LA SCÈNE OUVERTE :



[festivalhibouge@gmail.com](mailto:festivalhibouge@gmail.com)

POUR LES INFOS GLOBALES CONCERNANT LE FESTIVAL :



[www.umjc26-07/festival-hibouge/](http://www.umjc26-07/festival-hibouge/)



[festival\\_hibouge](https://www.instagram.com/festival_hibouge)



Festival Hibouge

